

PROCÈS-VERBAL

Le Conseil Municipal de Cornillé-les-Caves s'est réuni à la Mairie le **LUNDI 26 mars 2018** à 18 heures 30.

Membres présents : Paul RABOUAN, Maire, Raymond GARCIA, Lydie BOUET et Mauricette ABRIVARD, Adjoint, Jean-Claude FLECHEAU Sandrine PARTHENAY, Thierry BERRANGER, Hervé ROUXEL, Ludovic LACORE, Virginie PELÉ, conseillers municipaux.

1. **Procès-verbal de la précédente séance (29/01/2018). ADOPTÉ.**
2. **Finances – Budget Principal - Compte de Gestion du receveur municipal – Exercice 2017.** Les chiffres du compte de gestion sont identiques à ceux de notre comptabilité. M. RABOUAN précise que tous les documents présentés sont copies conformes de ceux vus en réunion de bureau le 19 mars dernier. Il rappelle également que nous ne disposons actuellement d'aucune base de la part de la DGFIP (Direction des Finances Publiques).

10 voix « Pour » 0 voix « contre » 0 « Abstention » **ADOPTÉ**

3. **Finances – Budget Principal - Compte Administratif 2017.**

Le compte administratif a été dressé par Monsieur Rabouan, Maire, et soumis à l'approbation du conseil municipal par Monsieur Jean-Claude FLÉCHEAU, président, conformément à la loi.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 434 563.64 €

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 582 834.71 €

L'excédent de fonctionnement s'élève à+ 148 271.07 €

Résultat de clôture (avec reprise de l'exercice précédent) de 253 570.45 €

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 206 574.82 €

Les recettes d'investissement s'élèvent à 197 285.42 €

Le déficit d'investissement s'élève à- 9 289.40 €

Résultat de clôture (avec reprise de l'exercice précédent) de - 192 889.14 €

Sur les 2 sections il est constaté :

- un excédent de+ 148 271.07 €

- un résultat de clôture (avec reprise de l'exercice précédent) de..... + 60 681.31 €

Comme en 2017, il faut souligner le résultat excédentaire de l'exercice tout en réalisant des investissements réalisés sans emprunt.

9 voix « Pour » 0 voix « contre » 0 « Abstention » **ADOPTÉ**

4. **Finances - Budget Principal – Affectation du résultat 2017.**

Constatant que le compte administratif 2017 présente un excédent de fonctionnement de **253 570.45€**, il sera reporté en recette 2018 comme suit :

Recettes de fonctionnement C/002..... 60 681.31 €

Recettes d'investissement C/1068 192 889.14 €

Dépenses d'investissement C/001 - 71 389.14 €

10 voix « Pour » 0 voix « contre » 0 « Abstention » **ADOPTÉ**

5. Finances - Budget Principal - Vote des Taux des 3 Taxes directes locales pour 2017. Conformément à l'avis du bureau municipal du 19 mars dernier, il est décidé que les taux n'évolueront pas par rapport à 2017. Ils se décomposent comme suit :

Taxe d'habitation	7,49 %
Taxe foncière (bâti)	11,55 %
Taxe foncière (non bâti)	21,81 %

M. le Maire rappelle que les taux n'ont pas évolué depuis 2008. Cornillé-les-Caves est en bonne place des communes ayant les plus faibles taux de taxes.

10 voix « Pour » 0 voix « contre » 0 « Abstention » **ADOPTÉ.**

6. Finances - Budget Principal – Budget Primitif 2017.

Le Fonctionnement en dépenses et recettes s'équilibre	566 531.31 €
L'Investissement en dépenses et recettes s'équilibre.....	395 350.45 €

M. le Maire précise que le montant de la dotation globale de fonctionnement n'est pas connu à ce jour.

Forte hausse des produits fiscaux en 2017 due aux recettes fiscales de la laiterie et non pas à la fiscalité des ménages qui n'a pas bougé. En fonctionnement, les recettes de services devraient être inférieures en 2018. Les dépenses de fonctionnement devraient également être à la baisse puisque il n'y aura plus les amortissements assainissement du fait de la prise de compétence de la CCALS.

L'épargne de gestion est de 121 000.00 €.

L'investissement reste important sur la commune ; il y a en effet 3 fois plus d'investissement que dans les communes de même strate de population ; Cornillé est plus endettée mais a les moyens de s'acquitter de sa dette ; pour info, depuis 1995, seulement 18% des investissements a été réalisé avec des emprunts. Pour 2018, possibilité d'investissement sans emprunts de 350 000.00 €.

Une prévision de subvention est comptée pour les travaux dans les caves (subventions Barnier).

Depuis 4 à 5 ans, un gros effort, maintenu en 2017, a été fait sur la voirie.

Investissements 2018 : des travaux dans la salle des fêtes, des travaux de mise en sécurité de certaines caves, travaux de voirie (fossés, chemins, débernages).

10 voix « Pour » 0 voix « contre » 0 « Abstention » **ADOPTÉ**

La séance est levée à 20h30.